



Initiative populaire fédérale

«Protection contre la sexualisation à l'école maternelle et à l'école primaire»

OUI À LA PROTECTION
contre la sexualisation
à l'école maternelle
et à l'école primaire

La collecte de signatures est clôturée avec succès

Mardi, 17 décembre 2013, le Comité de l'initiative «Protection contre la sexualisation à l'école maternelle et à l'école primaire», a remis à la Chancellerie fédérale, à Berne, plus de 110 000 signatures légalisées, selon les éléments dont il dispose. L'initiative populaire s'oppose en premier lieu aux projets de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) visant à instaurer dans toute la Suisse des cours d'éducation sexuelle, et ce dès l'école maternelle. Les signatures récoltées proviennent de toute la Suisse. Dans le canton de Bâle-Ville, on a atteint un résultat particulièrement bon.

L'initiative populaire veut inscrire dans la Constitution fédérale le fait que l'éducation sexuelle est l'affaire des parents, et que les écoles peuvent proposer, en complément, des cours d'éducation sexuelle pour les enfants à partir de neuf ans. De plus, on prévoit, dès l'école maternelle, la possibilité de cours de prévention des abus sexuels sur les enfants, et, à partir de douze ans, des cours de biologie dispensant des notions sur la reproduction et le développement humains. Avec ce concept d'éducation sexuelle, l'initiative populaire a pour but de renforcer les droits fondamentaux constitutionnels concernant la liberté personnelle de l'enfant et des parents, la protection de l'intégrité des enfants et le respect de la vie privée et familiale.

L'initiative populaire s'oppose en premier lieu aux projets de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) qui, sous prétexte de prévention contre le sida, veut instaurer en douce, dans toute la Suisse, des cours d'éducation sexuelle dès l'école maternelle. L'OFSP a inscrit ce programme dans son projet «PNVI 2011–2017» et le «Document de base sur l'éducation sexuelle et l'école». Ce dernier a été rédigé, sur ordre de l'OFSP, par le Centre de compétences «Education sexuelle à l'école» – fermé entre-temps – à la HEP de Lucerne. Les «sex-boxes» provocantes destinées aux écoles maternelles de Bâle ont été réalisées après que la direction des écoles obligatoires de Bâle ait commencé de mettre en œuvre le projet du Centre de compétences lucernois.

110 000 signatures venant de toutes les régions de Suisse

Dans le délai légal imparti, plus de 110 000 électeurs ont maintenant exprimé leur refus des cours d'éducation sexuelle obligatoires dès l'école maternelle. Ce sont les cantons de Berne et de Zurich qui, en valeurs absolues, arrivent haut la main en tête de la participation à la collecte, avec chacun plus de 18 000 signatures, suivis par Saint-Gall avec plus de 13 000. Mais proportionnellement au nombre d'électeurs, c'est le canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures qui est en première place: presque 5% des électrices et électeurs y ont signé l'initiative. Bâle-Ville arrive déjà deuxième de tous les cantons, avec presque 5000 signatures, soit plus de 4,4% du corps électoral. Selon le même mode de calcul, le canton de Saint-Gall arrive en troisième place, avec presque 4,4%. ■